



Tabac malgré l'interdiction

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 9 février 2007

Quel recours ai-je face à un crétin, qui malgré l'interdiction, clame partout que personne ne l'empêchera de fumer là où il veut, et qui le fait. Déjà plusieurs collègues lui ont fait la réflexion et il s'en moque, à savoir tout de même ce personnage est fonctionnaire d'état. Est-ce que le fait de déposer plainte peut le contraindre à ne plus nous intoxiquer ?

Réponse :

- Pour vous répondre, il nous faut connaître le type de lieu où est constatée cette infraction.